

L'Echo Herpéto

Bulletin n°4, Mars 2018



Feuille de liaison des herpétologues des Pays de la Loire

Edito

C'est une nouvelle année qui démarre pour l'atlas régional avec déjà des amphibiens très actifs en cette saison. N'hésitez pas lors des prochaines pluies à silloner les routes boisées des dernières "zones blanches" de notre région. Vous pouvez consulter les cartes mises à jour sur le site internet du Groupe Herpétologique des Pays de la Loire pour vous aiguiller lors de vos prochaines prospections : <http://www.groupeherpetopdl.org>.

Ce bulletin est l'occasion de faire un bilan de l'année passée. La réunion annuelle s'est tenue le 13 janvier dernier, avec un peu plus d'une vingtaine de participants afin de faire le bilan 2017 de l'atlas. Malgré une année de déficit hydrique avec de nombreuses mares asséchées dès le printemps, l'année aura toutefois été riche en découvertes. Les faits marquants dans les départements vous sont présentés dans ce numéro.

Nous pouvons aussi nous réjouir de la mise en place de partenariats entre le monde naturaliste et le monde scientifique, avec le développement d'au moins trois projets de thèse traitant des Amphibiens ligériens. Ces travaux sont détaillés dans ce numéro.

2017 a également été une année marquée par l'initiative de plusieurs herpétologues. On note notamment le recensement et la centralisation des suivis reptiles ligériens utilisant le protocole national POPreptiles proposé par la SHF mais aussi la dynamisation de l'application de ce protocole en proposant des journées de découpe de plaques à reptiles. Certaines de ces initiatives vous sont restituées dans ce numéro.

Vous l'aurez compris ce numéro est bien fourni. Nous en profitons pour vous annoncer l'arrivée de 4 nouvelles personnes au sein de la coordination Herpétologique des Pays de la Loire : Dorian Angot, Charles Martin, Tiphaine Heugas et Martin Bonhomme. Ainsi, notre (mais aussi « votre ! ») coordination rassemble désormais 7 personnes des quatre coins des Pays de la Loire.

Bonne lecture et n'hésitez pas à contribuer aux prochains numéros de l'Echo herpéto.

Morgane Sineau



Photo d'équipe de la coordi du Groupe herpéto © Philippe Evrard

Sommaire

	Retour sur la réunion annuelle « Atlas régional ».....	p. 3
	Rétrospectives en Loire-Atlantique.....	p. 3
	- Atelier POPreptiles et decoupe de plaques en 44.....	p. 3
	- Suivi de mares créées ou restaurées en Presqu'île de Guérande : des résultats très encourageants.....	p. 5
	Rétrospectives en Maine-et-Loire.....	p. 6
	- Observations intéressantes en 49.....	p. 6
	- Résultats de prospections Triton ponctué (<i>Lissotriton vulgaris</i>) en vallée de la Loire - L'exemple de Chalonnes-sur-Loire.....	p. 8
	Rétrospectives sarthoises.....	p. 10
	- Fréquence Grenouille : lancement national en Sarthe.....	p. 11
	- Bilan du weekend herpéto sarthois.....	p. 11
	- Focus sur la couleuvre vipérine.....	p. 12
	- Focus sur le Lézard des souches.....	p. 12
	- Focus sur le Sonneur à ventre jaune.....	p. 13
	Rétrospectives en Mayenne.....	p. 14
	- Retour sur la formation amphibiens en Mayenne.....	p. 14
	Rétrospectives vendéennes.....	p. 15
	- Bilan des prospections herpéto en Vendée.....	p. 15
	- Une démarche concertée de protection du Pélobate cultripède (<i>Pelobates cultripes</i>) en sud-Vendée.....	p. 16
	- Confirmation de la présence de la Grenouille de Perez (<i>Pelophylax perezi</i>) en sud Vendée.....	p. 17
	Projet de thèses sur les amphibiens ligériens.....	p. 15
	- Projet de thèse de Florence Matutini.....	p. 15
	- Projet de thèse de CLémentine Préau.....	p. 16
	- Projet de thèse de Guillaume Testud.....	p. 17
	Formation Pelophylax pour les agents de l'ONF.....	p. 22
	Nouvelle liste des amphibiens et reptiles déterminants pour la détermination de ZNIEFF en Pays de la Loire.....	p. 23
	Spinosus : le retour triomphal ou « La taxinomie pour les nuls ».....	p. 25

Retour sur la réunion annuelle « Atlas régional »

Le 13 janvier 2018 se tenait la réunion annuelle dans le cadre du projet d'atlas régional afin de faire un bilan de l'année 2017. Une vingtaine de naturalistes ligériens s'est ainsi retrouvé pour faire le point sur les actions mises en œuvre en 2017.

Benoît Marchadour de la Coordination Régional LPO Pays de la Loire a animé la journée et a présenté les cartes de répartition mises à jour pour l'ensemble des espèces d'amphibiens et de reptiles. Morgane Sineau, de l'Union Régionale des CPIE, a également fait un point sur la base de données régionale sur les mares mise en ligne en milieu d'année.

Cette réunion a permis d'aborder les perspectives 2018 mais également les suites à donner après cette dernière année de soutien financier des partenaires institutionnels sur ce projet. Chacun s'accorde sur l'idée d'un prolongement de ce travail jusqu'en 2020 pour aboutir à un atlas vraiment finalisé.

Cette journée fut également l'occasion de découvrir deux des trois thèses actuellement en cours dans notre région, celle de Florence Matutini et celle de Clémentine Préau. L'ensemble de ces projets est détaillé ci-après.



Réunion bilan © Jérôme Legentilhomme

Morgane Sineau

Rétrospectives en Loire-Atlantique

Atelier POPreptiles et découpe de plaques en 44

Le 18 février 2017, un atelier découpe de plaques-abris était organisé en Loire-Atlantique sur la commune de Vallet (44). Dans le cadre de l'Atlas en cours, ces plaques doivent permettre d'amplifier la récolte des données de reptiles, tout en mettant en place des suivis standardisés par l'adaptation locale du protocole POPreptiles de la Société Herpétologique de France (SHF). L'utilisation de ces plaques permet de faciliter grandement la détection des reptiles, notamment des serpents.

Nous étions neuf participants à être présents à 11h pour le début de l'atelier. Nous avons alors commencé par présenter et expliciter le protocole. Pour l'occasion, nous avions synthétisé le document national en reprenant les principales informations.



Présentation du protocole POPreptiles © Alexis Viaud

Après une pause pour le repas, c'était digestif à l'huile de coude, avec au programme plus d'une centaine de mètres de tapis de carrière à découper (anciennes bandes transporteuses récupérées préalablement auprès d'un sablier du département).

Par binôme, les rouleaux étaient déroulés et découpés en plaques de surface homogène ($\sim 0,6$ m 2). Après une bonne heure d'atelier, l'ensemble des tapis était découpé, formant un tas d'environ 190 plaques prêtes à l'emploi !



Découpe de plaques © Alexis Viaud

Chaque participant a pu mettre de côté 4 à 12 plaques (soit le nombre nécessaire pour 1 à 3 transects) pour les poser dans son secteur. 56 plaques ont ainsi été réparties entre les participants. Les informations sur les coordonnées du référent, le milieu choisi pour mettre en place le(s) transect(s) et la localisation précise des sites d'étude ont été notées.

Les 134 plaques-abris restantes ont été stockées pour former un « point relais plaques ». Elles ont progressivement été adoptées par des naturalistes enclins à inventorier ou à suivre les populations de reptiles proches de chez eux.

Sous le soleil, nous sommes ensuite allés poser un transect sur une lisière de boisement. Nous avons ainsi pu échanger sur la façon de poser les plaques et de décrire le milieu et les habitats. Les recherches à vue ont permis d'observer quelques Lézards des murailles.



Pose de plaques sur une lisière © Alexis Viaud

Nous avons ensuite prospecté un dernier habitat pour faire un peu de recherche à vue et caractériser un milieu en mosaïque très intéressant pour les reptiles. Seuls quelques Lézards à deux raies (ex Lézard vert occidental !) étaient visibles à prendre le soleil sur les lisières.

Vers 16h30, un petit goûter a permis de clore cette journée.

Lien vers le protocole national : <http://lashf.org/project/popreptile/>

Dorian Angot et Alexis Viaud

Suivi de mares créées ou restaurées en Presqu'île de Guérande : des résultats très encourageants

La communauté d'agglomération Cap Atlantique rassemble 15 communes de Loire Atlantique et du Morbihan sur un territoire de 395 km², incluant le site NATURA 2 000 des Marais salants de Guérande, mais aussi une partie de celui des marais de Brière et des zones de bocage sur les pourtours.

Cap Atlantique s'est doté de 7 compétences en matière d'environnement dont la protection de l'environnement et du cadre de vie, ainsi que des études sur les sites d'intérêt communautaire. Ainsi, en partenariat avec le PNR (Parc Naturel Régional) de Brière, cette collectivité mène depuis 2011 des actions visant à recréer des habitats favorables pour les amphibiens afin de lutter contre la fragmentation des habitats et la disparition des zones humides.

Au fil des années, de nombreuses mares ont été créées ou restaurées dans le cadre de plusieurs programmes : confortement de l'habitat du Triton crêté dans le cadre de NATURA 2 000, Contrat nature piloté par le PNR de Brière dans le cadre de la restauration de la trame verte et bleue, Contrat Régional du Bassin Versant Vilaine (CRBV), Contrat territorial milieux aquatiques, Mesures Agro-Environnementales avec des agriculteurs (MAE), aménagement de mares près de sentiers de randonnée.

En 2010, les potentialités batrachologiques de 632 pièces d'eau situées sur 5 communes de la Presqu'île avaient été analysées par deux stagiaires, Carole Bourdiaux et Hélène Mouflette, et des prospections plus approfondies réalisées la même année sur 254 d'entre elles.

En 2011, dans le cadre à nouveau d'un stage effectué à Cap Atlantique, Emmanuelle Voisin a mené à son tour des campagnes de piégeage sur 252 mares.

En 2017, Cap Atlantique a confié une étude à Aude Soileux lors d'un service civique afin d'évaluer ces mesures d'aménagement et faire une estimation qualitative des espèces d'amphibiens présents dans les mares réhabilitées ou créées.

Le travail de prospection a été mené sur 116 mares entre Février et Mai 2017 avec comme technique de recherche, la pose de nasses (bosselles) en partie émergées tous les 10 m, suivi d'un relevé dans les 20 à 24 h. En accord avec le protocole national proposé par la SHF, les bottes et le matériel ont été systématiquement désinfectés par du Virkon, pour éviter toute infection avec le chytride (<http://lashf.org/wp-content/uploads/2016/11/Protocole-d'hygiène-Agence-de-l'eau-RM-2014-Final.pdf>).

Comme en 2010 et en 2011, les résultats des prospections de 2017 sont très positifs et encourageants.

13 taxons d'amphibiens ont pu être recensés sur 84 mares récentes, ce qui montre une arrivée des espèces dès les années n+1 et n+2.

32 mares n'ont pas donné de résultats, soit en raison de la forte sécheresse de la saison 2017, soit parce que l'eau paraissait trop saumâtre (aux environs des marais salants), soit, plus simplement,



Selfie d'Aude Soileux et d'une Grenouille rieuse © Aude Soileux (pour l'anecdote, la grenouille a sauté d'elle-même sur l'épaule)

en raison d'un effort de prospection trop limité par le temps imparti à la mission d'Aude Soileux. Celle-ci note ainsi que 9 mares seraient à reprospecter car elles semblaient présenter un très bon potentiel d'accueil des amphibiens.

Le dispositif n'a pas permis de retrouver le Triton ponctué qui était signalé autrefois en Brière – ceci ne veut pas dire qu'il n'est pas encore présent car dans le cadre de ce travail spécifique, l'effort de prospection était ici sans doute insuffisant, comme nous l'avons souligné précédemment. En effet, compte tenu du nombre de sites, des délais et de la présence d'une seule personne, chaque mare ne semble avoir été prospectée qu'à deux reprises, et on peut supposer que celles qui ont été prospectées en début de saison n'ont pu livrer que des espèces précoces tandis qu'à l'inverse, celles qui ont été prospectées en fin de saison n'ont livré que les espèces tardives, les déterminations ne privilégiant que les individus adultes. Concernant certains taxons, et notamment les Pelophylax, des investigations supplémentaires par des spécialistes sont nécessaires pour valider les données.

Au-delà de ces remarques méthodologiques, nous ne pouvons que féliciter Aude Soileux pour ce travail. Nous sommes également très satisfaits de voir des collectivités locales créer et restaurer un nombre de mares aussi significatif et surtout, se donner les moyens de faire des suivis pour évaluer et mesurer les résultats de cette politique.

Nous remercions Cap Atlantique et l'encourageons à poursuivre ce travail de suivi durant plusieurs quelques années car il y a sans conteste d'autres résultats positifs à venir.

Bien entendu, des contacts sont établis pour que ces données viennent enrichir l'atlas régional en cours.

Philippe Evrard et Didier Montfort

Rétrospectives en Maine-et-Loire

Observations intéressantes en 49

Au cours de l'année 2017, quelques espèces ont fait l'objet d'observations intéressantes dans le Maine-et-Loire.

Triton marbré :

Lors du week-end de prospection, une population a été confirmée dans le Sud du département dans le secteur de La Plaine. Un individu avait été observé sur la route en 2013 (B. Même-Lafond et N. Rochard). Des recherches ciblées ont permis de contacter plusieurs individus dans au moins 7 mares jusqu'à 2,5 km de l'observation initiale (B. Marchadour et D. Angot). Certaines de ces mares étaient également occupées par le Triton crêté et le Triton de Blasius.

Ailleurs dans le département, à noter également quelques données isolées : 1 individu à Neuvy-en-Mauges (L. Chedorge), 2 individus au Guédeniau (M. Bonhomme) et 1 individu à Marigné (B. Même-Lafond).



Triton marbré © Philippe Evrard

De plus, les deux nouvelles données à l'ouest d'Angers (E. Beslot & A. Leroi) s'ajoutent à des observations plus anciennes et semblent indiquer l'existence d'une population dans ce bocage. De nouvelles prospections permettraient d'affiner son statut. Enfin, les observations sur les communes de Juigné-sur-Loire et Saint-Jean-des-Mauvrets (B. Martin & J. Tourneur) confortent l'idée d'une population dans ce secteur (1 donnée également en 2014 ; O. Palussière). Là aussi, le Triton marbré est à rechercher dans les mares de la zone.

Triton ponctué :

Même s'il n'y a pas eu de grandes nouveautés, plusieurs données de 2017 confirment sa présence dans certaines zones humides du lit majeur de la Loire en aval d'Angers. Les inventaires effectués par la commune de Chalonnes-sur-Loire ont également permis d'affiner son statut sur ce territoire (voir carte). De gros efforts restent à mener sur l'ensemble du val de Loire (notamment en amont d'Angers) afin de préciser son statut.

Triton alpestre :

Deux nouvelles données viennent agrandir l'aire de répartition dans le département. Une observation à Moulhierne (Y. Guenescheau) se situe à 1,5 km plus au sud que la donnée la plus méridionale. Mais c'est surtout l'observation sur la commune de Chigné (M. Bonhomme) qui est particulièrement éloignée du bastion de la forêt de Chadelais, à environ 10 km au nord-est. Cette donnée ouvre d'importantes perspectives de recherche entre Chadelais et les populations sarthoises connues plus au nord.



Triton alpestre © Morgane Sineau

Crapaud calamite:

En mars 2017, lors d'une sortie en bord de Loire de jour, un trou sableux rempli d'eau avec une vingtaine de pontes de Grenouilles agiles avait été repéré. Le 20 mars, une sortie nocturne est organisée afin de connaître les potentialités de ce site. De nombreuses pontes sont constatées desséchées suite à une baisse continue de l'eau. Il ne restait plus que la moitié des pontes dans l'eau. Un deuxième passage nocturne est organisé le 28 mars, il ne restait plus qu'un peu d'eau. Un Crapaud calamite adulte alors été observé posé sur le sable sous l'eau. L'individu a été capturé, photographié et relâché. Le 20 avril, un nouveau passage avec Dorian Angot est effectué, plus d'eau sur le site et pas de crapaud. Pas de chant non plus mais la température est inférieure à 10°. Le 9 mai, des nouvelles recherches et écoutes sont menées sur le même secteur, mais aucun chant.

A noter que le calamite avait été noté sur la commune de Oudon, rive droite, en amont, il y a quelques années. Un erratique ?

Benoît Marchadour et Jacques Lemore

Résultats de prospections Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*) en vallée de la Loire - L'exemple de Chalonnes-sur-Loire

C'est en 2015 par le lancement d'un Atlas de la Biodiversité sur la commune de Chalonnes sur Loire qu'un inventaire des amphibiens est lancé sur le territoire. Les recherches bibliographiques et la synthèse des données existantes dans les bases de données locales ont permis d'envisager la possibilité de retrouver le Triton ponctué sur les îles de Chalonnes.

Classé comme vulnérable et en priorité régionale élevée sur la liste rouge Pays de la Loire (MARCHADOUR B. (coord.), 2009), cette espèce menacée est un enjeu prioritaire de l'Atlas. Des prospections ciblées ont donc été réalisées entre 2015 et 2017.

Ces prospections ont été effectuées sur deux îles de Loire : L'île de Chalonnes et l'île de Rochefort, soit une surface de plus de 900 ha sur laquelle 71 sites potentiels ont été recensés. Pendant les trois années de prospection 54 d'entre eux ont été visités (une à cinq visites par site). Les sites ont été prospectés entre mars et mai. La méthode appliquée est identique sur chaque site : inspection à la lampe depuis les berges et contrôle de tous les *Lissotriton* observés par pêche au troubleau. Quand aucun *Lissotriton* n'est observé, quelques coups de troubleau dans les herbiers ont été donnés.

Dès 2015, l'espèce est redécouverte durant les inventaires sur deux sites de l'île de Chalonnes, espacés de plus de 3 kilomètres.

En 2016, la poursuite des inventaires permet de découvrir un nouveau site situé géographiquement entre les deux premiers découverts l'année précédente.

En 2017, ce sont deux nouveaux sites qui sont découverts dans des boires.

Les différentes observations de l'espèce révèlent un nombre de contacts souvent faible. Les individus sont majoritairement observés à l'unité. Seuls, deux sites ont permis un nombre de contacts plus important. Les sites aquatiques présentent des aspects différents : certains sont des boires encore connectées au lit de la Loire en cas de crue, d'autres sont des mares déconnectées du lit et dont les niveaux d'eau sont fixés par la nappe alluviale.

Dans les boires, le Triton ponctué a parfois été observé en présence de poissons et de l'écrevisse américaine (*Orconectes limosus*).

L'espèce était inconnue du territoire dans les bases de données locales au début des prospections (CPIE Loire Anjou et Faune Anjou). En parallèle, des sessions d'inventaire, des recherches bibliographiques ont été réalisées et ont permis de retrouver une donnée dans une thèse sur l'hybridation entre les deux espèces du genre *Lissotriton* (Johonet, 2009). Dans ce travail, une donnée d'un individu est signalée : il a été capturé sur l'île entre 2006 et 2007. Cette donnée figure dans la base du CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) des Pays de la Loire avec une autre donnée datant de 2012.

Un plan de gestion réalisé en 2015 sur le site de la corniche angevine (île de Rochefort) par le CEN met en évidence d'autres données de l'espèce sur le territoire. Deux sites sont cartographiés



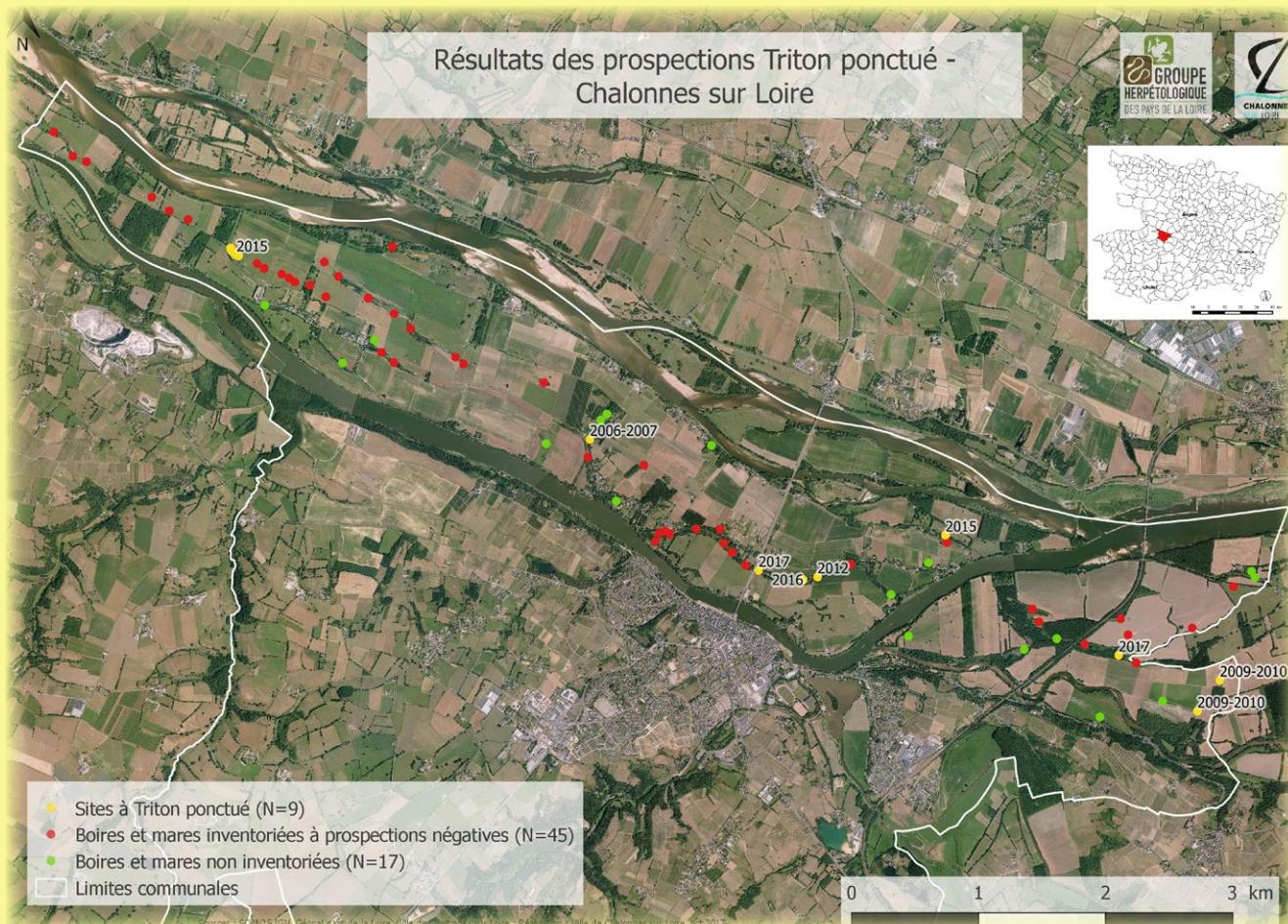
Triton ponctué © Dorian Angot



Boire à Triton ponctué © Dorian Angot

dans les résultats de prospections des années 2009-2010 mais ces données n'apparaissent dans aucune base.

Au terme de recherches menées pour cette espèce, sur trois ans, 9 sites sont recensés : certains mis en évidence par des recherches bibliographiques, d'autres par des prospections de terrain. Malgré un effort de prospection conséquent, il apparaît que l'espèce est très difficile à détecter. Un site visité à plusieurs reprises montre des variations importantes selon la période, l'année et les niveaux d'eau. Sur un autre site, c'est la troisième année de prospection consécutive qui a permis de mettre en avant la présence de l'espèce.



Carte de localisation des résultats des inventaires Triton ponctué

La prospection à vue en vallée de la Loire apparaît comme nécessaire pour observer l'espèce mais des méthodes complémentaires pourraient être utilisées pour avoir une meilleure détection dans des milieux souvent difficiles à prospecter : surfaces en eau souvent importante, présence d'herbiers d'hydrophytes denses, ... La pose de nasses et l'utilisation de l'ADNe pourraient être des méthodes complémentaires intéressantes à tester afin d'améliorer la détection de l'espèce. Merci aux différents naturalistes locaux qui ont pu m'accompagner durant les prospections sur cette espèce : Patrice Pailley, Jean-Philippe Richou, Romuald Thoraval, Anaëlle Neau, Hugo Coutand, Florent Dupont, Jérôme Tourneur et Stéphane Guérif.

Dorian Angot

Rétrospectives sarthoises

Fréquence Grenouille : lancement national en Sarthe

Cette opération portée par le réseau des Conservatoires d'Espaces Naturels et des Réserves Naturelles de France a pour objectif de sensibiliser le grand public à la préservation des zones humides. Ainsi, les associations et autres structures travaillant dans la sensibilisation à la préservation de l'environnement sont invitées à proposer entre le 1er mars et le 31 mai des actions de découvertes de ces milieux.

Chaque année, le lancement de l'opération met à l'honneur une région et pour la 23ème édition, la région Pays de la Loire a été choisie pour accueillir le lancement national le 1er mars 2017 et plus particulièrement le département de la Sarthe. Ainsi, la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels et le Conservatoire des Espaces Naturels Pays de la Loire ont sollicité plusieurs structures du territoire pour préparer la journée de lancement.

Plusieurs temps forts ont eu lieu. La Réserve Naturelle Régionale des Marais de Crê-sur-Loir a ouvert la journée avec le relevé du passage à petite faune situé aux abords de la réserve (présentation par la Communauté de communes du Pays Fléchois et le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir). Puis le zoo de La Flèche a accueilli la suite de la journée pour les discours officiels et la présentation de leurs actions de conservation. La journée s'est clôturée par la visite des mares pédagogiques récemment aménagées au zoo.

Pour une nouvelle édition de l'opération, rendez-vous sur la page <http://www.reseau-cen.org/fr/actualites-agenda/frequence-grenouille-2018>



Fréquence Grenouille 2017 © Yveline Guérin

Morgane Sineau

Bilan du weekend herpéto sarthois :

Le weekend herpétologique sarthois s'est déroulé du 12 au 14 Mai à l'ouest de la Sarthe, en vallées de la Vègre et de la Gée (secteur sous-prospecté au potentiel intéressant). Les 17 bénévoles réunis sur 3 jours (30 heures de prospections) ont permis de collecter 191 données, sur 23 mailles (24 communes) pour 21 espèces.

15 espèces d'Amphibiens : Alyte accoucheur, Crapaud calamite, Crapaud épineux, Grenouille

agile, Grenouille de Lessona, Grenouille rieuse, Grenouille rousse, Grenouille verte, Pélodyte ponctué, Rainette verte, Salamandre tachetée, Triton crêté, Triton marbré, Triton palmé et Triton ponctué.

6 espèces de Reptiles : Couleuvre helvétique, Couleuvre d'Esculape, Lézard des murailles, Lézard à deux raies, Orvet fragile et Vipère aspic.

5 nouvelles espèces pour ce secteur sont à noter :

2 nouvelles espèces pour le sous-secteur Bocage Nord Mayenne 1 (BNM1) : Crapaud Calamite (Saint-Denis-d'Orques) et Triton Ponctué (Cossé-En-Champagne).

2 nouvelles espèces pour le sous-secteur Champagne du Maine 1 (CM1) : Grenouille Rousse (Saint-Denis-d'Orques) et Triton Marbré (Saint-Denis-d'Orques).

1 nouvelle espèce pour le sous-secteur Champagne du Maine 3 (CM3) : Vipère Aspic (Amné).



Photo du weekend © CPIE VSL et Gwendoline Lechat

Romain Mariot

Focus sur la couleuvre vipérine

Pour l'année 2017, deux sites à Couleuvre vipérine ont été identifiés en Sarthe.

Le 1er site, à Aubigné-Racan, sur un ancien terrain militaire (ZAC Loirécopark), est suivi depuis quelques années par Morgane Sineau, dans le cadre de l'opération « Un Dragon Dans Mon Jardin ». C'est lors du 2ème passage de ce suivi qu'un premier individu a été pêché au troubleau: il était posté, dans une mare, à l'affut. Lors du 3ème passage du 16 Juin, un autre individu a également été identifié sur cette même mare. Ce secteur aux nombreux points d'eau, présente potentiellement une belle population, puisque depuis 2015, au moins un individu est détecté à chaque passage.



Couleuvre vipérine © Martin Bonhomme

Peut-être que des prospections spécifiques pour 2018 permettraient d'affiner les connaissances sur la répartition et la taille de cette population au sein de ce vaste site de la ZAC Loirécopark (165 ha).

Le 2ème site a été découvert par Martin Bonhomme à Dissé-sous-Le-Lude, au lieu-dit Trousseloup. Thermophile, la Couleuvre vipérine est ici, en Sud-Sarthe, sans doute en limite nord d'aire naturelle. Une population, somme toute très prometteuse, a été contactée tardivement le 27 Octobre, par temps frais mais très ensoleillé. Néanmoins pas moins de 4 individus différents ont été contactés, thermorégulant au bord de la Maronne, sur la berge, à proximité de pâturages appartenant à des agriculteurs bio. Sur ces observations, deux des animaux étaient des juvéniles de l'année, ce qui atteste de la reproduction de l'espèce sur le secteur. Les deux autres individus étant respectivement un subadulte et un mâle adulte.

Le but de la saison prochaine sera de poursuivre la prospection le long de la Maronne afin d'établir précisément jusqu'où cette population pénètre en Sarthe et éventuellement effectuer un suivi pour essayer d'en estimer la taille et la dynamique.

Romain Mariot, Morgane Sineau et Martin Bonhomme

Focus sur le Lézard des souches

Après avoir fait son grand retour en Sarthe en 2016 (dans des landes à molinie, à Tresson, par Raphaël Bourigault et Aurélia Durand), le Lézard des souches n'a pas été retrouvé cette année, dans ce secteur, malgré quelques prospections de Dominique et Michel Beucher, Raphaël Bourigault et Frédéric Vaidie. La Coronelle lisse, quant à elle, a été détectée sur ce site, et de nouvelles recherches en 2018 seront nécessaires pour confirmer une probable donnée de Vipère péliade et retrouver le Lézard des souches.

Néanmoins, une nouvelle station de Lézard des souches a été découverte à Gréez-sur-roc, le 24/04/2017 par Vincent Bironneau, son découvreur, raconte :

« Au lieu-dit le petit bas Beaumont, je commence mon transect selon le protocole LPO de relevé de plaques herpétologiques. Première journée et première plaque, je ne m'attends pas du tout à cette découverte. En soulevant celle-ci, installée au sein d'un refuge LPO sur un versant ensoleillé en bordure d'une haie, j'aperçois un lézard immobile et différent de celui des murailles ; à tout hasard, je prends une photo avec mon téléphone portable. Quelques secondes après, ce lézard disparaît dans la haie. Après vérification de la photo par plusieurs personnes et sous la responsabilité de Frédéric Lécureur, le verdict tombe : une jeune femelle de Lézard des souches ! ».



Lézard des souches © Vincent Bironneau

Vincent Bironneau, Romain Mariot, Raphaël Bourrigault, Frédéric Vaidie, Michel et Dominique Beucher

Focus sur le Sonneur à ventre jaune

L'année 2017 marque la douzième année de suivi par la LPO Sarthe de la population de Sonneur à ventre jaune évoluant sur la carrière Cemex Granulats située sur la commune de Ségrie dans le Nord-ouest du département.

Cette carrière de roches massives d'une vingtaine d'hectares est exploitée en fosse c'est-à-dire par paliers successifs de 15 à 20 mètres de profondeur. Les milieux pionniers issus de l'exploitation de granulats sont favorables au Sonneur à ventre jaune. La population de cette carrière constitue l'une des plus importantes de l'ouest de la France en termes d'effectifs avec celle qui évolue sur la commune voisine de Vernie gérée par le Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire.

Chaque année depuis 2006, dans le cadre de la convention établie entre la LPO Sarthe et Cemex Granulats Nord, sont menées différentes actions en faveur de cet amphibiens :

- étude de la dynamique et de la répartition de l'espèce sur la carrière,
- gestion et création d'habitats de reproduction,
- suivi des habitats de reproduction en fonction de l'évolution du plan de phasage de la carrière et conseils auprès de l'exploitant.

Les opérations menées en 2017 mettent en évidence le maintien des effectifs par rapport à 2016 avec une estimation de la population qui avoisine les 200 individus. Elles confirment également la faculté de déplacement des individus entre les différents paliers et la surface du site d'exploitation ainsi que le caractère reproducteur annuel de l'espèce quelque soit les conditions météorologiques.

Parallèlement aux suivis réalisés sur la carrière en 2017, la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur du Sonneur à ventre jaune s'est également poursuivie pour la quatrième année consécutive. Dans ce cadre, la LPO Sarthe a mené des prospections à la recherche de nouvelles populations sur la commune de Ségrie et a suivi une petite population annexe découverte en 2014 sur cette même commune.



Comparaison des faces ventrales © LPO Sarthe

Frédéric Lécureur et Julien Moquet,
LPO Sarthe

Rétrospectives en Mayenne

Retour sur la formation amphibiens

Le 20 mai 2017, le CPIE Mayenne Bas-Maine et Mayenne Nature Environnement ont organisé une formation à Coudray, en Mayenne Angevine. Les thématiques abordées concernaient la détermination des pontes et des larves d'amphibien, tous les critères de distinction des deux Lissotriton, palmé et ponctué et enfin le délicat problème de détermination des Grenouilles verte du groupe des Pelophylax.

Les intervenants étaient Philippe Evrard et Martin bonhomme, tous deux membres de la SHF (Société Herpétologique de France) et la formation rassemblait une dizaine de personnes. En effet, dans tous ces domaines, l'acquisition de nouvelles compétences s'avère très utile dans le cadre de l'atlas en cours :

Connaitre les pontes et les larves permet pour les cas les simples d'éviter d'avoir à chercher des adultes. A titre d'exemple, la bonne reconnaissance des pontes de Grenouille agile est une méthode rapide pour couvrir un grand territoire.

Pour le cas des Lissotriton, il est vrai que concernant les femelles, la distinction est peu aisée mais avec l'animal en main, elle est possible. C'est une des raisons pour lesquelles des autorisations de capture avec relâcher immédiat ont été obtenues via la DREAL dans le cadre de cet atlas. Le triton ponctué s'avérant peu commun en Pays de la Loire et peut être en régression, c'est un enjeu important de cet atlas et il est vrai qu'en cas de doute, la découverte d'un mâle en période nuptiale lève tous les doutes.

Enfin pour les grenouilles vertes, la détermination n'est pas toujours sûre à 100 % tant le phénomène d'hybridogénèse provoque une multitude de phénotype. Nous conseillons au lecteur de consulter le document « les Pelophylax pour les nuls » en libre accès sur le site du groupe herpéto (http://docs.wixstatic.com/ugd/3c8a35_fdf70e3d50d748c1bf092b15b1819c13.pdf).

Il existe également un protocole de prises de vue pour les plus passionnés, également en libre accès sur le site (http://docs.wixstatic.com/ugd/3c8a35_c492648897a8403686e0745c37c9fb11.pdf). C'était aussi l'occasion de rappeler que la méthode consistant à enregistrer les chants des mâles était la méthode la plus simple pour permettre aux spécialistes d'identifier les espèces.



Les stagiaires © Philippe Evrard



Test d'odeur de la Grenouille rieuse © Philippe Evrard

Après une journée théorique bien dense en salle, c'est dans la bonne humeur et l'envie de mettre à profit ces nouvelles connaissances que les participants se sont retrouvés sur le terrain en fin d'après midi puis en soirée pour les plus mordus !

Durant la prospection diurne, il a notamment été possible d'observer des pontes de *Pelophylax*.

Et lors de la sortie de nuit, une très belle mare a été prospectée, ce qui a permis de mettre en pratique de nombreux critères de détermination vus durant la journée.

Le Triton crêté notamment (adultes et larves) a pu être photographié sous toutes les coutures puis relâché.

Un gros spécimen de Grenouille rieuse a également permis aux participants de se familiariser avec le protocole photos et d'expérimenter par eux-mêmes les principaux critères de détermination de ce complexe d'espèces.



Session sur le terrain © Philippe Evrard

Philippe Evrard et Martin bonhomme

Rétrospectives vendéennes

Bilan des prospections herpéto en Vendée

L'actualité 2017 de l'herpétologie vendéenne a été marquée par quelques événements notables. Le déficit hydrique marqué cette année a fortement perturbé la reproduction des amphibiens, la Grenouille rousse notamment (beaucoup de pontes se sont retrouvées « à sec »). En conséquence indirecte, le faible niveau d'eau dans les mares a facilité la détection des grands tritons. Ainsi, nous avons enregistré un peu plus de données de Triton marbré et en plus grands effectifs dans les sites suivis régulièrement. Outre le désormais traditionnel WE de prospection (au bout de deux, on peut commencer à parler de tradition), l'année 2017 a offert quelques belles observations.

Du côté des découvertes, il faut citer les données de Crapaud calamite découvert à Saint-Hilaire-de-Riez par Gérard Besseau, il s'agit de la deuxième population « continentale » pour la Vendée, l'espèce est sinon concentrée dans les milieux humides arrières-dunaires.

Grâce au travail de synthèse « *Pelophylax* pour les nuls » plusieurs naturalistes ont commencé à se pencher sur ces taxons difficiles. Nous avons pu confirmer la présence de la Grenouille de Pérez en marais Poitevin. Sa présence était fortement suspectée, mais plusieurs enregistrements et des photos ont permis de lever toute ambiguïté.



Crapaud calamite © François Varenne

François Varenne

Une démarche concertée de protection du Pélobate cultripède (*Pelobates cultripes*) en sud-Vendée

Le Pélobate cultripède est une des espèces les plus rares et menacées de la batrachofaune des Pays de la Loire. Ce petit amphibiens présent uniquement en Espagne et en France atteint chez nous la limite nord de son aire de répartition. Nous le rencontrons dans les milieux dunaires littoraux. Depuis 50 ans, son habitat a fortement régressé du fait de l'urbanisation importante du littoral ligérien.

Le Pélobate est connu de plusieurs communes du sud Vendée : Grue, La Faute-sur-Mer et l'Aiguillon-sur-Mer. Historiquement, l'espèce était présente aussi dans le massif dunaire de Longeville-sur-Mer et la Tranche, mais aucun individu n'a pu y être observé depuis les années 80, malgré de multiples prospections. Toutes ces communes sont adhérentes au Parc Naturel Régional du Marais Poitevin.

Bien que la plupart des sites de reproduction de l'espèce soient bien connus, protégés et suivis régulièrement (Réserve biologique de la Pointe d'Arcay, Réserve Naturelle Nationale de la casse de La Belle-Henriette), il n'y avait pas de concertation entre les personnes intéressées par le sujet pour mettre en œuvre une stratégie cohérente de conservation de l'espèce.

Devant ce constat, à l'initiative d'Alain Texier, chargé de mission Natura 2000, le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin a proposé à tous les gestionnaires et naturalistes intéressés par le devenir du Pélobate cultripède de se mettre autour de la table pour échanger et définir des objectifs partagés de protection. Etaient présent : Alain Texier (PNRMP), Jean-Marc Thirion (OBIOS), Philippe Evrard (SHF), Cédric Baudran (ONF), Sylvain Hunault, Sébastien Palier et Paul Trotignon (LPO France) et François Varenne (LPO Vendée). La réunion a eu lieu le 30 septembre 2017 à Saint-Denis-du-Payré.

Chacun a pu partager ses connaissances sur l'espèce, faire un point sur les études et les actions en cours et les différentes stratégies possibles à l'avenir : créer des mares, les entretenir, déplacer des individus, laisser faire, gérer les habitats terrestres. Sans perdre de vue l'évolution du trait de côte (ou plutôt l'érosion) et l'impact du changement climatique global et de la hausse prévue du niveau de la mer...

Nous n'avons pas sauvé cette espèce gravement menacée à la fin de la réunion, mais c'est une première pierre pour des actions concertées en faveur du « crapaud à couteau » en sud Vendée.



Pelobate cultripède © François Varenne

François Varenne

Confirmation de la présence de la Grenouille de Perez (*Pelophylax perezi*) en sud Vendée

Le complexe des grenouilles vertes du genre *Pelophylax* est réputé ardu, en effet, les mécanismes d'hybridation si particuliers de ces taxons rendent les tentatives de détermination difficiles.

Suite au travail de synthèse de Philippe Evrard, Didier Montfort et Pierre-André Crochet (Evrard et al., 2015) plusieurs observations figurant dans l'atlas national (Lescure et al., (coord) 2012) ont été invalidées et les auteurs ne retiennent que trois observations concernant la Vendée qui abriterait les stations les plus septentrionales de cette espèce en France :

- Les Essarts (bocage vendéen), attribuée à Marc Carrière sur des critères acoustiques (1999)
- La Tranche-sur-Mer, lot d'individus conservés au MNHN, sur des critères morphologiques (1982)
- Les Sables-d'Olonne, attribuée à Pierre-André Crochet, sur des critères génétiques (1995)

Dans le même article, les auteurs ont sondé plusieurs naturalistes chevronnés, qui soupçonnent la présence de la Grenouille de Pérez sans avoir d'observations documentées par des photos, des enregistrements ou des analyses génétiques.

Suite à la dynamique initiée par le groupe herpeto des Pays de la Loire et dans le cadre de l'atlas, plusieurs formations sur la détermination des *Pelophylax*, les critères à documenter et les critères acoustiques ont permis de remotiver des prospections ciblées sur ce groupe taxonomique.

Le 14 mai 2017, lors d'une prospection dominicale à Triaize, à proximité du communal dans un secteur du Marais poitevin encore dominé par des prairies, j'enregistre un chant de grenouille verte un peu « ronflant » mais assez court. Encore débutant, je n'attribue pas de nom sur le terrain et poursuit mes investigations avec la plus grande rigueur scientifique (assis dans l'herbe au bord d'un canal). Peu de temps après, un individu se laisse capturer (sans doute rassuré par la dérogation préfectorale de capture avec relâcher immédiat délivrée par le préfet de la Vendée). C'est un mâle de petite taille mais adulte. Consciemment, je photographie la grenouille : vue générale, les cuisses, le tubercule métatarsien, la palmure, on se mouille les doigts, hop les dents vomériennes, plusieurs photos parce que ce n'est jamais net comme y faut, mince ! les cotons tiges, ah oui dans la poche du sac à dos, vite vite un prélèvement, c'est fini, le relâcher est immédiat.

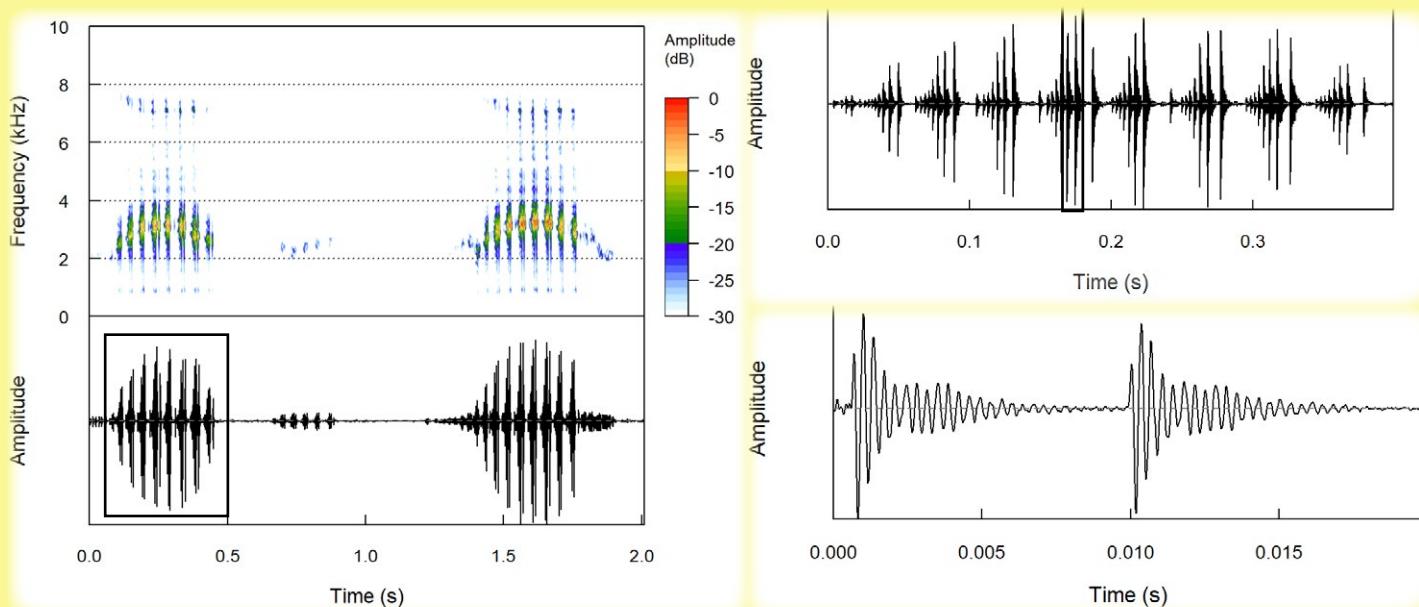


à gauche, vue générale, au centre, vue des cuisses, à droite, vue des tubercules © François Varenne



à gauche, vue de la palmure, à droite, vue des dents vomériennes © François Varenne

L'analyse du chant à l'aide du logiciel Audacity révèle une structure particulière: des phrases courtes de 0.5 sec environ, composées de 12 à 13 notes. Chaque note étant constituée de 3 à 4 impulsions. Ces trois caractéristiques, selon le travail de M. Carrère, permettent d'attribuer le chant au type 2, correspondant à *P. perezi*. Le nombre d'oscillation visible dans chaque note est supérieur à 7, ce dernier critère utilisé dans l'article de Philippe Evrard, nous oriente vers *P. perezi*.



Sonogramme de Grenouille de Perez

Les photos sont aussi instructives, puisque l'individu capturé (différent du chanteur) est aussi de type perezi : aucune coloration jaune, un tubercule métatarsien petit et triangulaire, une palmure peu développée nous oriente vers ce taxon.

Au final, après consultation de quelques spécialistes, *Pelophylax perezi* est confirmé à Triaize (les Petits Morvent et Les Encloses pelées) sur la base d'enregistrement et de photos, des prélèvements génétiques ont été effectués sur les individus capturés mais n'ont pas encore pu être analysés.

De manière synchrone, les prospections effectuées par le bureau d'études OBIOS pour le compte du PNR du Marais Poitevin permettent également de détecter la Grenouille de Pérez sur le site de Triaize. Ces observations sont confirmées lors de l'organisation d'un stage de formation

sur les Pelophylax par Pierre André Crochet (CNRS Montpellier) et Philippe Evrard à destination du réseau Herpeto des agents de l'ONF (voir article à ce sujet).

Ces résultats semblent valider les témoignages d'Alain Thomas et Jean-Guy Robin sur la présence plus large de l'espèce en sud Vendée. Les enregistrements réalisés par M. Carrière en plein bocage vendéen montrent également que la répartition de cette petite grenouille discrète pourrait ne pas être uniquement littorale.

Ces éléments doivent être confirmés par des observations de terrain et à l'occasion de l'atlas régional en cours, nous ne pouvons qu'encourager les naturalistes à enregistrer les chorus de grenouilles vertes dans ce secteur et si possible à appliquer l'ensemble du protocole (photos et prélevements).

François Varenne et Philippe Evrard

Projets de thèses sur les amphibiens ligériens

Projet de thèse de Florence Matutini

En milieu d'année 2017, l'URCPIE des Pays de la Loire et l'Unité mixte de recherche BAGAP qui regroupe trois structures : l'ESA, Agrocampus Ouest et l'INRA, ont accueilli une stagiaire, Justine Decloux, pour une durée de 4 mois afin de travailler sur une analyse des quatre années de données de suivis réalisés par les vigies dans le cadre de l'opération « Un dragon ! Dans mon jardin ? » portée par l'URCPIE. Son travail a notamment consisté à simplifier la base de données actuelle de l'URCPIE, à réaliser des analyses exploratoires des données (lien entre les différentes variables et présence/absence des espèces, distribution des sites, etc.).

Pour faire suite au travail de Justine, l'ESA a eu l'opportunité de proposer une thèse grâce au soutien d'Angers Loire Métropole. Ainsi, en fin d'année, Florence Matutini a été recrutée pour travailler sur ce projet. Cette thèse a pour objectifs de comprendre l'influence de la structure et de la composition du paysage sur la répartition des amphibiens de la région et d'utiliser des modèles de répartition d'espèces « indicatrices » pour évaluer les continuités écologiques définies dans la sous-trame bocagère de la Trame Verte et Bleue du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE). La valorisation des données de sciences participatives pour l'évaluation des politiques publiques (TVB) est l'un des enjeux majeur de cette thèse. Pour ce faire, différentes sessions de terrain seront réalisées en 2018 et 2019 afin de pouvoir compléter et mobiliser le jeu de données existant.

Cette année, une quarantaine de mares supplémentaires vont être ainsi suivies dans le Maine-et-Loire par Florence Matutini mais dès l'année prochaine, les structures seront également sollicitées pour étendre la collecte de données dans des secteurs complémentaires.



Auto-portrait de Florence Matutini

Morgane Sineau et Florence Matutini

Projet de thèse de Clémentine Préau

Clémentine Préau est salariée de la Réserve naturelle du Pinail dans la Vienne (86) où elle réalise une thèse dans le cadre d'une convention CIFRE (Convention Industrielle de Formation pour la REcherche), et en partenariat avec les universités de Poitiers et Tours (thèse cofinancée par l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie, la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne). Cette thèse a pour objectif d'identifier les optimums biologiques et les facteurs limitants pour la répartition des amphibiens à différentes échelles (Vienne, Nouvelle Aquitaine et France). Elle vise également à prédire les aires de répartition des espèces en tenant compte de plusieurs scénarios de réchauffement climatique.

Ce travail est réalisé à partir de données de présence d'amphibiens, issues de bases de données naturalistes, qui sont intégrées à un modèle cartographique alimenté par de nombreuses données géographiques, paysagères et écologiques. Dans le cadre d'un partenariat entre GEREPI (GEstion de la REserve du Plnail) et la Coordination régionale, un stagiaire sous la responsabilité de Clémentine Préau doit travailler en 2018 pour un travail de modélisation similaire à l'échelle des Pays de la Loire.

Par rapport au travail d'atlas que nous sommes en train de réaliser dans les Pays de la Loire, cette modélisation devrait nous permettre d'identifier des zones où orienter des prospections ciblées sur les espèces étudiées et d'analyser la présence des zones identifiées comme potentiellement favorables au sein les espaces protégés et/ou gérés de la région. Les résultats pourront participer à l'identification de zones prioritaires de conservation ainsi que de zones à connecter entre elles.



Auto-portrait de Clémentine Préau

Philippe Evrard et Clémentine Préau

Projet de thèse de Guillaume Testud : Une étude de l'évolution de la perméabilité au déplacement des amphibiens de la LGV Bretagne Pays de la Loire

Le 2 juillet 2017, la LGV (Ligne à Grande Vitesse) Bretagne - Pays de la Loire a été mise en service entre Connéré (72) et Rennes (35) via Laval (53), après cinq ans de travaux sur 214 km. Ces travaux réalisés par le groupe EIFFAGE ont donné lieu à des nombreuses mesures compensatoires dans le cadre de la doctrine « ERC » (Eviter, Réduire, Compenser). Ainsi, pour la préservation des populations d'amphibiens, 213 mares ont été créées avec pour chacune 1 ha d'habitat terrestre favorable, un certain nombre de batrachoducs et des passages à petite faune. De même, des zones humides ont été restaurées et des haies bocagères ont été plantées et/ou renforcées.

Le suivi de ces mesures compensatoires est prévu sur 23 ans (2014 – 2036), en lien avec la DREAL, les associations naturalistes locales (MNE, LPO 72 et DERVENN pour le 35) et l'ONF. A cette fin, un Observatoire de l'environnement a été créé pour programmer des études spécifiques. Dans ce cadre, il a été prévu une étude sur les amphibiens et notamment de leur taux de dispersion de part et d'autre de la LGV afin de juger de l'efficacité des passages aménagés pour ces animaux.

Le 6 mars dernier, j'ai donc pu rencontrer sur le terrain Guillaume Testud, travaillant sur ce sujet dans le cadre de sa thèse de doctorat avec l'EPHE (Ecole Pratique des Hautes Etudes) de Montpellier sous la responsabilité de Claude Miaud. Il était accompagné dans son travail par Quentin Petitcorps, futur thésard également et Philippe Geniez, du laboratoire de Montpellier, venu spécialement en appui ponctuel.

Le RDV était fixé en Mayenne, vers Beaulieu sur Oudon, à la limite avec l'Ille et Vilaine. Le travail du jour a consisté à relever 50 nasses pliantes disposées la veille dans une mare préexistante le long de la LGV exceptionnellement riches en amphibiens dont de très nombreux « gros tritons ». Ainsi, sur cette mare à priori « quelconque », 261 amphibiens ont été capturés! soit 7 espèces! (T. crêté, T ; marbré, T de Blasius, T alpeste, T. palmé, G ; agile, G. verte.).



à gauche, relevé des nasses, à droite, l'équipe (Quentin Petitcorps, Philippe Geniez et Guillaume Terstud) © Philippe Evrard

Chaque triton a ensuite été « scanné » dans le cadre d'une étude CMR (Capture-Marquage-Recapture) en retrouvant d'une part tous ceux qui était déjà équipés d'une puce électronique depuis l'année dernière et d'autre part, en équipant toutes les nouvelles captures, ce qui a pris une bonne partie de la journée.



à gauche, scannage d'un Triton alpeste,
à droite, équipement d'un Triton marbré avec une puce électronique © Philippe Evrard

Une fois tous ces amphibiens remis en liberté le plus rapidement possible pour éviter un trop grand stress, nous sommes passés à une autre mare localisée dans le même secteur mais de l'autre côté de la LGV afin de poser également des nasses qui devaient être relevées le lendemain matin.



à gauche, remise en liberté des amphibiens,
à droite, pose d'une nasse - modèle pliant © Philippe Evrard

L'objectif de Guillaume, qui travaillera sur ce sujet jusqu'en 2020 est de voir si progressivement, on retrouve des individus ayant traversé la LGV, ce qui montrera une certaine efficacité dans le maintien de possibilités d'échanges génétiques chez les différentes espèces de tritons malgré la coupure de la LGV. Un gros travail passionnant, pas toujours facile en début de saison, avec des températures peu clémentes pour patauger dans les mares !

Philippe Evrard et Guillaume Testud

Formation Pelophylax pour les agents de l'ONF

A l'initiative de Cédric Baudran animateur du réseau herpétofaune de l'ONF, une formation a été organisée par la Société Herpétologique de France dans les Pays de la Loire du 6 au 10 juin 2017. Les stagiaires, des agents forestiers des quatre coins de la France étaient au nombre de 12, avec pour intervenants Pierre-André Crochet, du CNRS à Montpellier et Philippe Evrard (le régional de l'étape !). Christophe Eggert, directeur de la SHF a également pu se joindre à nous.

L'objectif de ce type de stage est de permettre aux agents de l'ONF d'obtenir une autorisation de capture pour mener à bien des actions d'inventaires et de préservation des amphibiens en forêts domaniales

Le sujet principal était la connaissance du complexe des Grenouilles vertes et la reconnaissance des taxons sur le terrain. Une demi-journée a également été consacrée à une « révision » concernant la détermination des larves d'amphibiens.

Une première partie du stage s'est tenue au Gâvre, en Loire Atlantique afin de profiter des populations du système L-E (*lessonae* – *kl esculentus*) puis la dernière journée, munis des précieuses indications de notre collègue JM. Thirion, de la Charente maritime, le groupe s'est rendu à Triaize Dans le sud de la Vendée afin de tenter de découvrir le complexe P-G (*perezi* – *kl grafi*).



Grenouille de Perez © Philippe Evrard

Sur place, une rencontre avec Hugues Des Touches, conservateur de la Réserve de St Denis du Payré a permis d'explorer également une mare particulièrement intéressante dans cette belle réserve.

Ces recherches ont été couronnées de succès, confirmant la découverte récente de notre collègue François Varenne (voir article à ce sujet dans les rétrospectives vendéennes). Après quelques observations de jour, nous avons assisté à un magnifique concert nocturne rassemblant des chants typiques de *P.perezi*, quelques chants de *P. ridibundus* et des chants plus complexes à déterminer, peut être ceux de *P.kl. grafi* dont la présence est fortement probable mais non démontrée, dans l'attente de l'analyse des prélèvements buccaux effectués à cette occasion.

Le stage s'est terminé dans la bonne humeur avec un petit « contrôle des connaissances » destiné à évaluer cette formation qui semble avoir apporté satisfaction à tout le monde.

Philippe Evrard

Nouvelle liste des amphibiens et reptiles déterminants pour la détermination de ZNIEFF en Pays de la Loire

En 2017, la DREAL a confié au CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel), une mission de révision des listes des végétaux et des animaux déterminants pour la désignation de périmètres de nouvelles ZNIEFF continentales (Zone d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique). En effet, la plupart des listes dataient de 1999.

Pour faire ce travail pour chaque groupe faunistique et floristique, la méthodologie à appliquer était celle issue du « Guide méthodologique pour l'inventaire continu des ZNIEFF en milieu continental » (SPN – MNHN, 2014).

Rappel de la définition de la déterminance des habitats et des espèces :

La notion de « déterminant » signifie littéralement qui détermine l'intérêt et qui justifie le choix de la zone par rapport aux milieux avoisinants. Toutes ZNIEFF doit abriter au moins une espèce déterminante, les habitas apportant une information importante mais qui n'est pas suffisante....

Concernant les Amphibiens et les reptiles, un groupe « d'experts »* s'est donc constitué pour passer en revue tous les taxons des Pays de la Loire en appliquant cette méthodologie avec un certain nombre de prérequis. Ainsi, seules les espèces autochtones sont évaluées et on ne prend pas en compte les hybrides. De ce fait, le Triton de Blasius, le groupe des Grenouilles rieuses, la Grenouille verte commune et la Grenouille de Graf n'ont pas été retenues.

Par contre, grâce aux premiers résultats de l'atlas régional en cours, deux espèces qui ne figuraient pas dans la liste antérieure ont pu être évaluée : Le Lézard des souches et la Grenouille de Pérez. Enfin, le groupe a décidé également de retirer la Cistude d'Europe dont l'indigénat n'est toujours pas démontré dans notre région. Au final, 18 espèces d'amphibien et 12 espèces de reptile ont été évaluées. Après un premier échange à dire d'expert, il a été décidé d'attribuer une note pour chacun des trois critères proposés dans la méthodologie nationale.

Critère A : part populationnelle et degré d'endémisme.

Il s'agissait d'évaluer la part de responsabilité des Pays de la Loire pour la conservation de certaines espèces, à un niveau national et européen.

A cette fin, un travail s'est fait à partir de la comparaison des zones d'occurrence connues des espèces définies à partir du nombre de mailles IGN50 ou l'espèce a été notée entre d'une part l'atlas national (2012) et l'atlas régional en cours (période 2010 – 2016).

Pour tenir compte d'une responsabilité accrue de notre région par rapport à des espèces à très petite répartition européenne (2 à 3 pays max.), un point supplémentaire a été attribué à 12 d'entre elle. A titre d'illustration, on peut estimer que compte tenu de la petite aire de répartition du Triton marbré à cheval sur la péninsule ibérique et la France, la responsabilité des Pays de la Loire est plus importante en ce qui concerne cette espèce que pour le Triton crêté, à très vaste répartition européenne.

Critère B : rareté et originalité (aire de répartition régionale, densité de stations connues, niveau et évolution des populations).

Pour ce critère, l'existence des premiers résultats de l'atlas en cours a été capitale pour objectiver les avis des uns et des autres, sachant que certains ont pu donner un éclairage local, d'autant plus que la région est très hétérogène avec 2 départements littoraux et un gradient climatique assez important entre le sud de la Vendée et le nord de la Sarthe.

Critère C : sensibilité (résistance et résilience).

Comparativement à d'autres espèces animales telles que les oiseaux ou les mammifères, du fait de leur exigences écologiques, de leur incapacité à se déplacer sur de grandes distances et leur biologie les populations d'amphibiens et les reptiles ont une fragilité souvent sous-estimée et il n'est pas inutile de rappeler ici que les amphibiens sont les animaux les plus menacés du monde.

La notation des espèces s'est basée à dire d'expert, mais en se basant également sur le travail collectif concernant la liste des amphibiens et reptiles prioritaire en Pays de la Loire (2009) ainsi que les travaux récents dans le cadre de la révision de la liste rouge nationale (2015).

Au final, l'ensemble des espèces autochtone s'est vue attribuer une note globale résultat de l'attribution de chaque note par critères.

Au vu de ces résultats et après débat, il a été décidé de proposer une proportion importante d'espèces avec pour argument le fait évoqué plus haut que ces animaux peu connus et peu étudiés ont une très faible capacité de dispersion et sont fortement impactées par la modification accélérée des paysages sans que peu de personnes s'en aperçoivent. Une meilleure prise en compte dans la détermination des prochaines ZNIEFF est nécessaire selon le groupe de travail.

Au total, 22 espèces sont proposées comme des espèces déterminantes (14 amphibiens et 8 reptiles) soit les 2/3 des espèces ce qui est important puisque pour d'autres classes d'animaux (oiseaux, mammifères, ...), les collègues ont abouti à environ 1/3 des espèces évaluées.

Les espèces proposées sont celles qui ont obtenu une note globale supérieure à 6 : Le Sonneur à ventre jaune, le Pélobate cultripède, la Grenouille de Pérez, la Vipère péliade, la Grenouille verte de Lessona, la Couleuvre vipérine, la Vipère aspic, le Lézard des souches, le Triton marbré, le Triton ponctué, l'Alyte accoucheur, le Pélodyte ponctué, le Crapaud calamite, la Grenouille rousse, le Lézard vivipare, le Triton alpestre, la Couleuvre d'Esculape, le Triton crêté, la Rainette méridionale, la Coronelle lisse, la Couleuvre verte et jaune et la Rainette verte.



à gauche, Vipère aspic, à droite, Triton marbré © Philippe Evrard

Cette proposition devrait être validée lors de la commission plenièreplénière du CSRPN du 26 avril 2018 puis envoyée au MNHN (Muséum National D'Histoire Naturelle) pour un contrôle de cohérence, en particulier les codes TAXREF puis mise en ligne sur le site de l'INPN.

*Les personnes suivantes ont travaillé sur cette liste :

Magali Perrin, Benoit Marchadour, Cédric Baudran, Benjamin Même-Lafond, Jean-Guy Robin, Alain Texier, Hugues Destouches et Philippe Evrard

Philippe Evrard

Spinosus : le retour triomphal ou « La taxinomie pour les nuls »

Ca y est ! Messieurs les spécialistes ont enfin reconnu que j'étais à moi tout seul une vraie et bonne espèce ! Vous allez pouvoir à nouveau m'appeler *Bufo spinosus* (le Crapaud épineux, en Français dans le texte !) et je me distingue enfin de mon cousin germain le sieur *Bufo bufo* – tu parles d'un feuilleton à rebondissements !

Mais ce n'est pas la seule révolution : ma copine (de loin) la Couleuvre à collier est divisée en trois espèces et chez nous elle devient *Natrix helvetica* : bon d'accord... mais du coup, en français, elle devient la Couleuvre helvétique – je n'ai rien contre nos amis suisses mais elle est drôlement vexée qu'on ne parle plus de son beau collier qui fait son succès dans les marais.

Elle a d'ailleurs exigé que le Triton palmé devienne le Triton helvétique, na !

Remarquez, il y a pire, sa belle cousine d'Espagne est devenue la Couleuvre astreptophore – je ne sais pas ce que vous en pensez mais pour moi, on dirait le nom d'un coléoptère ou pire, d'un médicament !

Mais celui qui est le plus vexé, c'est mon pote le Lézard vert - occidental, passe encore, mais le voilà appelé officiellement le Lézard à deux raies ! Il imagine déjà les plaisanteries grasses de nos herpétologues gaulois et ça le met dans un état ! C'est pas bon, en plein hiver !

Il faut dire qu'avec les progrès des recherches génétiques, ces dernières années, il y a eu de la rumba dans l'air concernant les noms de mes amis les amphibiens et reptiles de France !

Ça a commencé par une sacrée dispute de famille : les grenouilles brunes et les grenouilles vertes ont eu une grosse embrouille et depuis, les premières sont restées des *Rana* mais les autres ont créé une nouvelle famille pour elles toutes seules : les *Pelophylax*. C'est vrai quoi ! On ne mélange pas les torchons avec les serviettes !

Et puis, dans le désordre : l'Euprocte des Pyrénées a été arraché à sa famille pour aller chez les *Calotriton*, le Triton alpestre, après avoir été recueilli chez la famille Mesotriton a finalement atterri chez les *Ichtyosaura* (on dirait un nom de dinosaure !). M. Phyllodactyle a également été obligé de refaire tous ses papiers pour se faire appeler *Euleptes* !

Et ça continue : mon proche cousin le Crapaud calamite a été obligé de quitter ma famille pour



Bufo spinosus © Jean-Pierre Le Garff

Crapaud très épineux
Bufo spinosissimus

devenir un *Epidalea* et le cousin de l'est, le Crapaud vert, est devenu un *Bufotes*. Les deux compères, le Triton palmé et le Triton ponctué (qui peut se révéler parfois « vulgaire »), ont dû rejoindre les *Lissotriton*.

Mais c'est pas fini, il y a aussi eu du ramdam chez les grandes couleuvres : notre belle Couleuvre d'Esculape est devenue *Zamenis*, un nom que l'on donnait parfois à sa cousine la Couleuvre verte et jaune qui, elle, a été priée d'aller chez les *Hierophis*, pendant que la cousine méditerranéenne Couleuvre à échelon a été un temps classée chez les *Rhinechis* puis elle est désormais devenue une *Zamenis*. Des heures de psy pour avaler tout ça en si peu de temps.

Vous en voulez encore ? Le Lézard ocellé a été prié de rejoindre les *Timon* tandis que le lézard vivipare s'est retrouvé chez les *Zootoca* sans rien demander à personne !

Je pourrai aussi vous parler de notre ami le Lézard de Bedriaga qui a pris un sacré coup de vieux en étant classé chez les *Archeolacerta* : on a fait des vendettas pour moins que ça en Corse !

Nos amis d'altitude des Pyrénées sont aussi devenus des *Iberolacerta* et en plus, ils ont été séparés en trois espèces à force de faire chambre à part sur les sommets.

Enfin, la famille s'est agrandie en France : les nouveaux venus (mais ils squattaient là depuis longtemps !) s'appellent le Lézard catalan (*Podarcis liolepis*), l'Orvet de Vérone (*Anguis veronensis*) ou encore la Rainette ibérique (*Hyla molleri*).

Inutile de dire que les vipères, les sonneurs, les alytes et autres pélobates sont dans leurs petits souliers.

Au secours Linné, ils sont devenus fous !

Note : ces libres propos n'entraînent que la responsabilité de M. Spinosus mais il a des excuses: il a tellement été perturbé ces dernières années !

Philippe Evrard

Appel à contribution !

Si vous avez des propositions de contributions n'hésitez pas à nous solliciter pour que l'on puisse les intégrer dans cette lettre de liaison. Merci à tous !!!

Et n'oubliez pas de vous inscrire au groupe de discussion...